de Yougoslavie en remplacement de M. Spalaïkovitch, a présenté à M. Laval copie figurée de ses lettres de créance. — Mme Rachel Boyer, de la Comédie Française est décédée, après une courte maladie. — L'aviateur Delmotte, à Istres, va tenter le record de vitesse sur mille kilomètres. — Le général Denain a remis la rosette d'officier de la Légion d'Honneur à Mlle Deutsch de la Meurthe. — Un ingénieur anglais a inventé un dispositif permettant la sauvegarde aérienne dans le brouillard. — Aux Etats-Unis on a construit un appareil photographique, le plus grand du monde, qui vaut 375.000 francs et permet de prendre des vues embrassant trois cent cinquante-deux kilomètres à six mille mètres de distance. — Une vague de chaleur s'est abattue sur l'Angleterre, où l'on a noté quarante-cinq degrés à l'ombre. — Un violent tremblement de terre a dévasté la Colombie. On compte trente-cinq morts et de nombreux blessés.

PHOTOGRAPHIE 1935

(suite)

Le Tirage des épreuves

(Papiers par développement)

Malgré l'extrême facilité de leur emploi, les papiers à noircissement direct arrivent assez vite à ne pas satisfaire complètement les amateurs. L'obligation du tirage au jour et le temps exigé par ce tirage (alors qu'on ne dispose souvent que de ses soirées), les beaux tons noirs obtenus avec les papiers par développement, et aussi leur réputation méritée de donner des épreuves parfaitement stables, orientent normalement ceux qui ne sont plus des novices en photographie vers les papiers au bromure, au chloro-bromure et au chlorure d'argent. Avec eux en effet, le tirage est rapide, les tons obtenus très francs ; ils offrent une grande variété de surface et de supports, et surtout, ils sont toujours préparés en plusieurs gradations, du doux à l'extra-dur, permettant ainsi de tirer de bonnes épreuves des clichés les plus divers.

Les papiers par développement se traitent, en principe, comme les pellicules ou les plaques avec lesquelles nous avons obtenu nos négatifs. L'impression à une lumière artificielle quelconque ne fait apparaître aucune image à la surface du papier. Il faut révéler cette image dans un bain de développement. C'est pourquoi ces papiers sont appelés souvent « à image latente », par opposition avec les papiers à noircissement direct, ou « à image apparente ». L'épreuve développée est ensuite fixée et lavée.

Les papiers par développement se classent en trois groupes, qui diffèrent non seulement par la sensibilité du papier, mais encore par le ton des épreuves obtenues.

Les papiers au bromure d'argent, tels que le LYPA Lumière, sont les plus rapides. Préparés sur des supports très variés, brillant, demi-brillant mat lisse ou à grain plus ou moins accentué, blanc ou crème, ils donnent des images à tons noirs francs.

Les papiers au chloro-bromure d'argent, dont le type est l'Altra Lumière, sont moins rapides, bien qu'ils puissent encore être utilisés pour l'agrandissement. Leur particularité essentielle est de fournir des images d'un ton noir chaud, particulièrement agréable quand le papier choisi est à support teinté en crème.

Quant aux papiers au chlorure d'argent, ce sont des papiers par développement de sensibilité réduite, qui permet leur manipulation à la lumière jaune claire, et même à une lumière blanche atténuée. Presque toujours préparés sur support blanc très brillant, ils sont destinés surtout au tirage direct des petits clichés 9 ×12 et au-dessous, dont ils font admirablement ressortir toutes les valeurs et les détails. Les images sont noires. On peut recommander tout spécialement les papiers de ce genre, auquel appartient le Lugda Lumière pour le tirage des petits négatifs sur pellicule.

Sans doute, direz-vous, les papiers par développement sont pleins d'excellentes qualités. Mais alors que nous pourrions manipuler notre Vira n'importe où, au cours de la journée, l'emploi des papiers à image latente va nous imposer un laboratoire. Il ne faut pas avoir peur du mot. Un laboratoire bien installé est commode ; mais il n'est indispensable qu'au photographe professionnel. Une pièce quelconque, un réduit, la cuisine, peuvent faire, la nuit, office de laboratoire. Pour peu qu'on dispose d'une ampoule rouge ou jaune, d'une ampoule claire et d'une table pour les cuvettes, on peut très aisément faire soi-même ses tirages sur les papiers par développement, dont nous verrons dans notre prochaine chronique le mode d'emploi plus détaillé.

(à suivre)

Etat-Civil de Vienne

du 9 au 16 août 1935

NAISSANCES

Coda Jeannine, rue Pipet, 14. — Robin Mireille, à Epinouze (Drôme). — Pigeon Francine, à Salaise sur Sanne. — Chambard Julia, à Primarette. — Cordier Renée, mas des Tupinières. — Verrier Simone, à Villette Serpaize. — Baby Janine, rue Vimaine, 116 ter.

PUBLICATIONS

Sadin Claude, peintre décorateur, Montée des Epies, 13 et Gérard Violette, mécanicienne, rue Table Ronde, 19. — Blanc Joseph, agent d'assurances, à Ste Colombe, et Bidaud Paulette, sp. place St. Louis, 2. — Berger Jean, employé, mas de St. Benoit, et Gianaro Eugénie, sp. mas de St. Alban des Vignes. — Besson Julien, O. en chaussures, quai Anatole France, 20, t Paquet Laurentine, O. en chaussures, rue Lafayette, 109. — Nadal Blaise, restaurateur, rue Voltaire, 40. et Lamouille Adelphine, sp. à Annemasse.

MARIAGES

Mollard Victor, à Septème et Fuzier Marie, rue Druge, 53. — Roussin Ernest, route de Chasse et Laurent Marie, rue de la Convention. — Chareyre Elie, à Annonay et Bressieux Alice, mas de Massier. — Gallifet Marius, à Assieu et Martin Aimée route d'Avignon, 87. — Lassout Albert, cours Brillier, 15 et Vilz Marie, à Pompey (M. et M.).

DECES

Traynard Fleury, 27 ans, à Loire (Rhône). — Magnan Joseph, 59 ans, rue Boson, 78.

L'Artisanat Régional

Une exposition régionale se tiendra en 1937 qui doit être consacrée à la gloire des métiers en France. Initiative fort opportune à l'heure où une standardisation à outrance tend à nous faire perdre de vue toutes les ressources artisanales de notre pays et ses vieilles et célèbres réputations. Faut-il les rappeler ?

La catholique, mystique et traditionnaliste Bretagne s'est spécialisée depuis des siècles dans la décoration des vêtements sacrés et les broderies. La région de Quimper fabrique des boucles de chapeau et des faïences rustiques. Dans le Morbihan, les travaux de fer forgé et de vannerie font vivre, depuis des générations, des familles entières. La Normandie, est restée, malgré la concurrence étrangère, malgré les empiètements du travail à la machine, malgré aussi l'éparpillement de la clientèle, le pays des dentelles. Honfleur et ses environs confectionnent des modèles de bateaux et des objets en cuivre martelé. En Vendée et en Poitou, nous trouvons des bijoutiers à l'art naïf et sobre et des fabricants de tapis en chiffons. Le Centre, Orléanais, Touraine, reste le fournisseaur des gens de bon goût et amoureux de l'art français pour les faïences rustiques. Le Gâtinais possède des techniciens de la sculpture de sabots et du tressage des paniers de jonc.

A l'Est, voici l'Alsace avec ses poteries décorées à la main, ses grès, ses faïences. Voici la Champagne, avec ses vanniers de la Haute-Marne qui font même des cages et des hottes, et dont les enfants fréquentent l'école nationale de vannerie de Fay-Billot.

Quoi encore ? Le Dauphiné possède, lui aussi, des potiers, et la Lorraine des fabricants de vases de faïence rustique. En Picardie, ce sont les verriers qui constituent la majorité des artisans. Verriers aussi en Gascogne. En Languedoc, on fabrique des tuiles creuses vernissées pour le faitage des maisons. Dans le Vivarais, on tisse à la main des étoffes de laine et de soie. Les dentellières du Puy ne sont pas toutes disparues. Le Gard a la corbeille tressée, cuite en céramique. A Andure, on tourne des jarres à huile, dans l'Aude, des cruchons et des vases de jardin. Tandis que la Sarthe est connue pour ses marmites en faïence, dans le Maine, les jattes, pots, tasses, mortiers, sont creusés dans la chair vide des jeunes hêtres. En Provence, des artisans adroits, dont l'art se transmet de père en fils, pétrissent ces naïves et délicates figurines d'argile, dont la matière est puisée dans la marne, et qui, après être passées au four figureront dans les crèches de la Nativité. Dans les Pyrénées enfin, on fabrique des clochettes pour troupeaux. Dans le Roussillon les bagues et pendentifs en grenat.

Bien que cette énumération soit forcément limitée, on peut se rendre compte quelle magnifique, utile et vivante tradition représente l'artisanat en France.

P. O.

Les collectivités publiques peuvent-elles mieux que l'initiative privée résoudre la crise par une politique de grands travaux

Sous ce titre « Le Réveil Economique » publie un article de M. Joseph Denais, député de Paris, dont voici les principaux passages :

« Il faut stimuler la reprise du travail, mais pour ce faire point n'est besoin que l'Etat ou les collectivités publiques soient seuls les initiateurs des travaux.

« L'Etat, les départements et communes ne doivent pas se substituer à l'initiative privée, c'est celle-ci qu'il faut stimuler le plus possible.

« Il est hors de doute que, si les industries du bâtiment avaient une activité accrue de 10 milliards et payaient donc 4 milliards de plus de salaires, il y aurait en France 400.000 chômeurs en moins, sans compter le regain d'affaires que ces chômeurs, redevenus travailleurs, donneraient à nombre d'entreprises commerciales.

« Par le seul fait que 10 milliards de travaux supplémentaires seraient exécutés, l'Etat encaisserait 16 à 17 millions d'impôts et il économiserait les prestations servies à 400.000 chômeurs, soit 800 millions pour le Trésor, sans compter les suppléments départementaux et communaux.

« Personne ne peut nier que les besoins de la France en matière d'habitations sont immenses nous avons des millions de mal logés — et le taudis est générateur de toutes les maladies, de toutes les tares physiques, morales, sociales.

« Que l'Etat abandonne une partie, la plus grande partie, de ses prélèvements, qu'il fasse bénéficier le propriétaire de l'indemnité de réembauchage accordée à qui emploie des chômeurs, et le coût de la construction s'abaissant de 20 %, l'initiative privée serait stimulée.

« Ce ne serait pas 1, 2 milliards par an, comme dans le plan Marquet, se serait quatre et cinq fois plus que l'épargne pourrait mettre en action, sous la seule condition qu'on ne confisque pas sa liberté et qu'on ne l'accable pas d'impôts »

Le Droit Pratique

Un mineur placé chez un patron cause un dommage à autrui ; le patron en est responsable mais, bien entendu, pendant temps le strict où le jeune homme est réellement sous son autorité.

Si, par contre, le fait condamnable s'est passé un jour de congé, quand le mineur se trouve dans sa famille, c'est alors les parents qui supportent toute la responsabilité légale.

Ainsi en a décidé la Cour de Cassation dans un arrêt en date du neuf janvier 1934.

Voulez-vous gagner

par jour 20 FRANCS minimum par travaux faciles, copies d'adresses et divers en toutes régions. Ecrire I. G. T. R., 65 rue d'Amsterdam, Paris.

un tour de force

une nouvelle huile de marque, pour autos, de qualité garantie, vendue le bidon de 2 litres (emballage perdu) 16 fr.

OLAZUR

DESMARAIS FRÈRES

P. 261

L'ATTENTE

—o—

Depuis que je vis j'attends sur la terre
Un bonheur captif qui ne viendra pas,
Un nouvel eden, un nouveau Cythère,
Vers d'étranges lieux, vers là-bas... là-bas...
Depuis que je vis j'attends sur la terre

Sur mes doigts d'enfant comptant les secondes
En disant : « demain » j'ai plus d'une nuit
Attendu longtemps, sans faire de bruit,
Le jour qui devait m'ouvrir d'autres mondes...
Sur mes doigts d'enfant comptant les secondes

Et plus tard, les soirs de désespérance,
Dans mon noir tourment toujours en éveil,
J'attendis en vain l'oubli du sommeil
Qui seul aurait pu calmer ma souffrance...
Et plus tard, les soirs de désespérance,

Et nous allons tous ainsi par le monde.
Les deux bras tendus désespérement
Vers une espérance, hélas ! vagabonde,
Qui passe et s'enfuit éternellement..
Et nous allons tous ainsi par le monde.

Jusqu'à ce qu'un jour, mon chagrin tu meures.
Dans un froid silence ou bien dans un cri,
J'attendrai toujours en comptant les heures
Aux seuls battements de mon cœur meurtri...
Jusqu'à ce qu'un jour mon chagrin, tu meures.

Alphonse Bonhomme

Le Roi du PANTALON

13, Place de Miremont, VIENNE

Ses culottes sport
Ses pantalons mode

Toute la Photo
Tout pour la Photo
à
ART PHOTO
F. GIGLI
8, rue Ponsard - VIENNE
(Télép. 865)
Ceux qui essayent reviennent toujours
PORTRAITS de tous Genres pour 1res communions mariages, etc...

VENTE

Premier Avis

Par nos soins et acte S. S. P. en date du 1er août 1935, enregistré à St-Symphorien-d'Ozon (Isère) le 13 août 1935 F° 47 C. 681, Monsieur Gabriel-Joseph MONTAGNY a vendu à Monsieur Félicien GARON son fonds de commerce de CAFE-RESTAURANT dénommé « HOTEL des VOYAGEURS » sis à Ternay (Isère) lieu dit de la gare de Sérézin-du-Rhône Canton de Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère).

Adressez les oppositions dans les dix jours du deuxième avis au bureau LYON-COMMERCE, 5, rue de l'Hôtel de Ville à Lyon, et en l'étude de Me GUILLAUD, avoué, 9, cours Président-Wilson à Vienne (Isère).

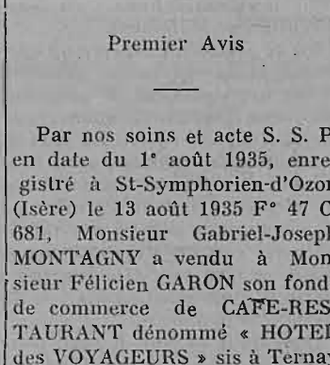

Vous qui ne faites pas de photo..... allez chez

BLANCHARD FRERES

8, cours Wilson

VIENNE

Vous y verrez la dernière nouveauté que Kodak vous présente pour garder les portraits des êtres chers et tous vos beaux souvenirs.

"Kodak" Six-20

Instantanément, le nouveau "Kodak" Six-20 ou son frère le "Kodak" Six-16 est ouvert, réglé et clic : Vous avez pris un cliché sur pellicule "Verichrome".

"Kodak" Six-20 (format 6x9).... 295 fr.
"Kodak" Six-16 (format 6½x11). 350 fr.

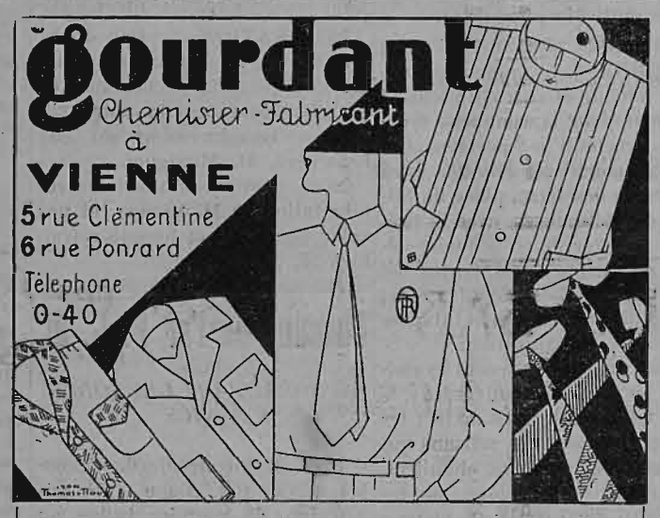

Gourdant
Chemisier-Fabricant
à
VIENNE
5 rue Clémentine
6 rue Ponsard
Téléphone
0-40

ACTUELLEMENT

CHEMISERIE D'ÉTÉ
MAILLOTS DE BAIN
BONNETERIE DE SPORT

LOTERIE NATIONALE

10e Tranche 1935

Le Candélabre du Temple

— n° 37 —

par DELLY

TROISIEME PARTIE

La tactique de la vieille femme devait réussir. Myriam se trouvait profondément froissée par la manière d'agir de Siegbert, et tourmentée à la pensée de ce qu'on pouvait imaginer à son sujet. Elle aurait voulu le faire entendre au prince, mais de quelle manière ?

« Pourtant, il faut qu'il cesse de venir !..., ou du moins qu'il espace ses visites !» songeait-elle fièvreusement.

Mais cette pensée lui donnait une singulière impression d'angoisse, d'émoi douloureux.

La caisse de musique annoncée arriva le lendemain matin, et Myriam se mit aussitôt à ranger les partitions et morceaux dans un des placards du parloir. Elle accomplissait machinalement cette besogne. Son esprit était loin de là... il s'en allait vers ce château de Hoendeck où demeurait celui qui, après tout, était le maître de son destin... car Mme Sulzer avait raison quand elle lui disait : « Vous ne serez libre que tant qu'il le voudra bien. »

La jeune femme, tout à coup, eut un léger sursaut. La porte du parloir s'ouvrait sous une main ferme, le prince entrait, le visage encore animé par la course qu'il venait de faire à cheval, ainsi qu'en témoignait sa tenue.

— Sulzer a décidément la spécialité des portes ouvertes ! dit-il en se découvrant. Il faudra lui en faire l'observation ; ce n'est aucunement prudent.

Il s'avança vers Myriam, dont le teint s'était vivement coloré et prit la jolie main délicate qui se tendait vers lui d'un geste machinal. En même temps, son regard, animé d'un intérêt passionné, enveloppait la physionomie quelque peu bouleversée de la jeune femme, qui luttait contre son émoi pour prendre l'air de froideur qu'elle voulait opposer au prince, aujourd'hui plus que jamais, après ce que lui avait appris Mme Sulzer.

— Etes-vous fatiguée, demanda Siegbert. Vous n'avez pas fort bonne mine, ce matin.

— Fatiguée, non... Je souffre seulement de quelques névralgies, répondit-elle brièvement.

Elle retirait en même temps sa main, que Siegbert retenait dans la sienne.

— Est-ce habituel chez vous ?

— Non, je n'en ai que depuis peu de temps.

— Il faudrait consulter Blück Peut-être vous fatiguez-vous trop ? Je vois là des broderies qui doivent exiger une somme d'attention excessive pour une personne un peu délicate.

En parlant ainsi, il jetait sa cravache sur un fauteuil et s'approchait de la table sur laquelle étaient étalés des parures de corsage, une nappe d'autel, des objets de layette, ornés des plus exquises broderies.

Myriam avait tout préparé pour l'emballage de ces objets, destinés à la maison qui lui donnait du travail. Le couvercle du carton était là, bien en vue, portant cette indication : Muller-Brenden — Broderies et dentelles — Vienne... Et au-dessus se trouvait cette mention : Envoi de Mme de Hakenau.

Le cœur de Myriam se mit à battre plus vite, la rougeur se fit plus brûlante sur son visage. « Il » allait voir cela, et demanderait une explication. Tant mieux, ce serait le prétexte cherché pour lui faire entendre ce qu'elle voulait.

Mais en même temps, une sensation d'angoisse, de profonde souffrance envahissait la jeune femme.

Siegbert se pencha vers la nappe d'autel et la considéra avec attention.

— C'est un travail ravissant ! Je ne doute pas qu'il soit dû à votre habileté, servie par un sens artistique vraiment raffiné.

Elle répondit, en essayant de contenir le frémissement de sa voix :

— En effet, Altesse.

— C'est réellement admirable ! Vous avez, décidément, les plus rares talents...

Il s'interrompit. Son regard venait de tomber sur l'adresse. Se tournant vers Myriam, il rencontra le regard fier et résolu de la jeune femme, qui se raidissait pour faire face à l'orage prévu.

— Qu'est-ce que cela ?.. Imagineriez-vous, par hasard, de faire du commerce ? demanda-t-il impérativement.

— En effet, je vends ces broderies.

— Dans quel but ?

— J'ai l'intention de subvenir, par mon travail, à mes besoins et à ceux de ma sœur. Dans quelques années, j'espère arriver à donner des leçons de chant et de piano ; je pourrai dès lors prier Votre Altesse de cesser le versement de ces revenus qu'elle a cru devoir me servir, mais qui me sont pénibles à recevoir.

Pendant un moment, Siegbert demeura sans parole, ses yeux chargés de sourde irritation attachés sur la jeune femme si belle dans sa courageuse fierté.

— Pourquoi cela vous est-il pénible !

Le ton, bref, dur, fit tressaillir Myriam.

— Parce que vous me les accordez comme une compensation pour la fortune de ma mère, à laquelle vous m'avez interdit de toucher. Mais cette fortune, je n'aurais quand même jamais voulu en user. Quand nous en aurons la libre disposition, Rachel et moi la distribuerons à des œuvres charitables.. Ainsi donc, je n'ai pas à recevoir de compensation pour un sacrifice que je suis résolue à accomplir de mon plein gré.

Vous m'avez fait dire autrefois par Mme Sulzer que j'étais libre. Eh bien, j'use de cette liberté pour arriver à conquérir mon indépendance pécuniaire, que je trouve indispensable à ma dignité, dans la situation qui est la mienne.